

# Commune de DORTAN (01590)

7. Finances  
7.1 – Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025 N° 2025-037

Acte rendu exécutoire après :

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 16

Date de la convocation :

1<sup>er</sup> décembre 2025

Vote	
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

**PRESENTS** : Marianne DUBARE - Alain BRITEL - Janine DURET - Christophe DAVID-HENRIET - Lydie GENAUDET - Jean-Claude GAILLARD - Josiane TOURRES - Joël SUBTIL - Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER - Jérôme VERGNE - Lionel CORNATON - Melchior FACCHINETTI - Emeline BAPTISTA

**EXCUSEES** : Claire EL AZIFI BOULAÏCH (pouvoir à Wilfried LAURIER)

**ABSENTES** : Gulperi BILICI - Aurore DUPLESSIS - Arielle PENAZZI

**Secrétaire de séance** : Lydie GENAUDET

**OBJET :**

- PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES COMMUNALES ANNEE 2024/2025

M. Jean-Claude GAILLARD, Adjoint au Maire délégué aux finances, rappelle au Conseil que, conformément à l'article L.212-8 du Code de l'éducation, lorsque les écoles maternelles, ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Il précise que :

- les établissements scolaires de la Commune de DORTAN ont accueilli des enfants des Communes de CHANCIA et CONDES ;
- la participation pour l'année 2024/2025 se monte à la somme de 1 369.00 € / enfant en maternelle et 1 004.25 € / enfant en élémentaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

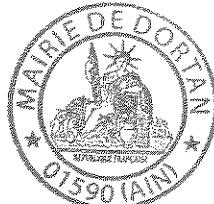
L'exposé de M. GAILLARD entendu et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- FIXE la participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques communales comme précisé ci-dessus et selon les détails qui resteront annexés à la présente délibération.
- MANDATE Mme le Maire pour établir les titres de recettes correspondants et signer tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,  
Marianne DUBARE



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

### PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE

Objet de l'acte : FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES COMMUNALES ANNEE  
2024/2025

\*\*\*\*\*

Date de décision: 08/12/2025

Date de réception de l'accusé 10/12/2025

de réception :

\*\*\*\*\*

Numéro de l'acte : DEL2025037

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20251208-DEL2025037-DE

\*\*\*\*\*

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgétaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

\*\*\*\*\*

Nom du fichier : DEL 2025 037 DU 08122025 FRAIS FONCTIONNEMENT ECOLES 2024  
2025.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20251210-DEL2025037-DE-1-  
1\_1.pdf )

**FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE MATERNELLE**  
**ANNEE 2024/2025 SUR CFU 2024**

N° compte d'imputation	Libellé	Montant
60611	Eau	1 691.06 €
60612	Chauffage + électricité	24 667.61 €
60623	Alimentation	23.37 €
60631	Fournitures entretien	1 936.92 €
60632	Fournitures petit équipement	1 463.79 €
60636	Vêtements de travail	243.51 €
6064	Fournitures garderie matin soir	272.20 €
6067	Fournitures scolaires/Papier/Encre	4 351.66 €
613	Location équipement informatique	1 881.00 €
615221	Dépannage alimentation électrique armoire et remplacement dispositif de coupure, ajout de sirène dans sanitaire et destruction nid de guêpes	1 758.34 €
615232	Curage réseau eau pluviable	443.95 €
6156	Télésurveillance+maintenance incendie+vérification installations électriques+extincteurs+contrôle jeux+règlage ouverture à distance portail+maintenance défibrillateur	2 437.73 €
6156	Location photocopieur	3 349.50 €
616	Assurance	277.19 €
6218	Autre personnel extérieur	2 786.26 €
623	Goûter de Noël	103.14 €
626	Téléphone + internet	1 887.40 €
6284	Nettoyage vitres	600.00 €
6410	Agents de service + Charges Sociales	75 773.65 €
<b>TOTAL</b>		<b>125 948.28 €</b>

<b>Répartition des coûts par élève</b>	<b>1 369.00 €</b>
Nombre d'élèves: 81	